



Sujet : Prier...défendu...à lire : voici un texte de Jacques Brassard, à lire et à méditer.

C'est signé «Jacques Brassard», publié le vendredi 18 février 2011

Pour commencer, je me permets de vous rafraîchir la mémoire en vous rappelant une cérémonie qui, au Canada, se déroule à l'occasion d'un événement jugé important (Jeux olympiques, Conférences constitutionnelles, signature de traités etc.).

Lors de circonstances jugées exceptionnelles, on invite donc des Chefs et des Chamans indiens qui exécutent des danses rituelles et qui invoquent les Esprits en agitant des plumes au-dessus d'un bol «boucanant». Les touristes adorent! Et les politiciens, les bureaucrates et les gens bien (dont la proportion d'athées est sûrement élevée) s'inclinent respectueusement devant ces pratiques animistes. Et cela, même si ce chamanisme n'est pratiqué que par moins de 1% de la population.

Le cérémonial amérindien est pourtant intégré dans des événements impliquant l'État (fédéral et provincial). La spiritualité indienne (c'est comme ça qu'on appelle l'animisme des autochtones) occupe même une place de choix dans le cours Éthique et Culture Religieuse (cette ratatouille multi religieuse fondée sur le relativisme moral). Une de mes petites-filles me racontait récemment qu'avant chaque leçon de ce cours, les élèves devaient, dans le silence, se connecter à la Terre et au Ciel!!!

Quel progrès! Se souhaiter Joyeux Noël est inconvenant, mais enseigner l'animisme écolo-Nouvel-Âge à nos enfants et petits-enfants est tout à fait digne et bienséant.

Toutefois, nous devons bien comprendre que réciter une prière catholique pendant 30 secondes, une fois par mois, à l'occasion d'une séance publique du Conseil Municipal de Saguenay, constitue, selon le Tribunal des Droits de la Personne, vraiment et scandaleusement une contrainte intolérable que l'on impose aux quelques athées présents. Un viol des consciences, quoi!

Je n'en reviens pas! Qu'une télévision d'État, dans son Bye Bye de fin d'année, traîne dans la boue un cardinal et ridiculise le Pape, ce n'est pas bien grave, même si cela crée un malaise chez les catholiques. Mais un malaise provoqué par la vue d'un crucifix dans une salle publique, alors, ça, vraiment, c'est proprement insoutenable pour l'âme hyper-sensible d'un athée!

« L'erreur du Tribunal et du Mouvement laïc, écrit le professeur de droit public, Patrice Garant, est de considérer la neutralité de l'État et des institutions publiques comme un absolu. Or, cette neutralité est toute relative; elle ne se vit pas dans l'abstrait. Elle s'insère dans une culture, des traditions, un vécu. Le Québec est un pays de tradition chrétienne et non voltairienne! ».

Mais si l'on suit le raisonnement du Tribunal, la moindre manifestation de la foi catholique dans l'espace public et tout symbole ou objet exprimant cette foi, doivent être traités comme des contraintes excessives à l'endroit des athées et des agnostiques.

À partir de là, allons-y joyeusement! Démantelons la Croix du Mont-Royal; tronçons les Croix du Chemin (il en reste encore); débaptisons des milliers de rues et des centaines de municipalités à travers tout le Québec; décrochons les crucifix de

tous les endroits publics; jetons à terre les clochers trop voyants; enlevons de nos calendriers les fêtes religieuses; changeons le nom de tous les hôpitaux qui s'appellent Hôtel-Dieu; modifions le texte de l'hymne du Canada écrit par Basile Routhier; détruisons tous les signes judéo-chrétiens que l'on retrouve sur un grand nombre d'édifices publics.

Que voulez-vous? Les athées et les agnostiques ont des âmes si fragiles et si délicates qu'un simple signe de la croix peut les faire choir dans un inconfort tellement angoissant qu'elles pourraient demeurer à jamais détraquées.

La tâche du Tribunal et du Mouvement Laïc est colossale! Pensez-y, 400 ans d'une histoire imprégnée de catholicisme, ça laisse des traces de toutes natures : traditions, coutumes, patrimoine, monuments, œuvres d'art, valeurs. Mais aussi un certain regard sur la vie, une conception du Monde et une éthique. Jürgen Habermas, un philosophe athée a écrit (cité par Richard Bastien dans le numéro 17 de la revue Égards) que « le christianisme, et rien d'autre, est le fondement de la liberté, de la conscience, des droits de l'homme et de la démocratie, les signes distinctifs de la civilisation occidentale. À ce jour, nous ne pouvons tableer sur rien d'autre que le christianisme. Nous continuons de nous abreuver à cette source. Tout le reste n'est que bavardage post-modernes. » Nos athées de souche sont pas mal plus obtus.

Cette éthique, d'ailleurs, issue du message évangélique, est toujours bien vivante en Occident. Comme le démontre Frédéric Lenoir dans son livre Le Christ Philosophe, « égale dignité de tous, justice et partage, non-violence, émancipation de l'individu à l'égard du groupe et de la femme à l'égard de l'homme, liberté de choix, séparation du politique et du religieux, fraternité humaine » sont des valeurs qui trouvent leur origine dans le message évangélique.

Mais nos athées du cru sont des béotiens qui ignorent sans doute que les droits de l'homme qu'ils portent comme un ostensor sont en fait des valeurs judéo-chrétiennes qui ont été en quelque sorte laïcisées à partir du siècle des Lumières.

Quoiqu'il en soit, le Mouvement Laïc (dont le laïcisme militant prend la forme exclusive de l'anti-catholicisme) va donc poursuivre sa croisade en vue de fracasser la matrice judéo-chrétienne du peuple québécois.

Et je précise en terminant que je ne suis pas un fan du Maire Tremblay. J'ai de sérieuses réserves sur sa façon de gérer Ville Saguenay et, sur le plan religieux, je le trouve un tantinet... pharisien! Mais je lui accorde mon appui sans équivoque sur la question de la prière et des symboles catholiques.

Qu'advient-il de sa cause devant les tribunaux supérieurs? C'est à risque! Car, c'est bien connu, les décisions provenant du «gouvernement des Juges» sont loin d'être toujours respectueuses de nos racines, de notre histoire et de notre identité.

Jacques Brassard